



LIEU DE FORMATION

Le lycée Léonard de Vinci
4, avenue Georges Pompidou
92300 LEVALLOIS-PERRET



PROGRAMME DE LA FORMATION

Enseignements techniques

- Optique géométrique et physique
- Etude technique des systèmes d'optique
- Analyse de la vision
- Mesure faciale
- Etude, réalisation, contrôle d'équipement

Enseignements généraux

- Français
- Anglais
- Communication
- Gestion
- Mathématiques

MÉTIERS VISÉS

- Dirigeant ou gérant de magasin d'optique-lunetterie.
- Employé en centrale d'optique
- Opticien lunetier

MISSIONS EN ENTREPRISE

- Analyser la prescription de l'ophtalmologiste
- Procéder si besoin à l'examen de vue préalable du client, proposer des équipements (lunettes, lentilles)
- Effectuer les mesures morphologiques
- Commander les équipements adéquats, et procéder aux différentes étapes nécessaires au montage des lunettes
- Adapter l'équipement sur le client
- Assurer le service après-vente et les réparations courantes
- Mener des actions de vente
- Aménager son point de vente
- Gérer un budget Gérer les stocks.

NIVEAU D'ACCÈS

Baccalauréat avec une spécialité adaptée : bac général, bac technologique STMG ou STL, bac pro optique lunetterie etc...

RYTHME D'ALTERNANCE

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle d'optique
- Bachelor des Sciences de la vision
- Bachelor de Lunetier créateur
- Bachelor de Manager en optique

POURQUOI LE CFA SACEF

Le CFA SACEF c'est :

- Un service **sur-mesure** tout au long du contrat,
- **Sécuriser** la mise en place réglementaire du contrat de l'apprenti,
- Une équipe qui **s'assure du financement** de la formation par l'OPCO et par l'entreprise,
- Des **conseillers professionnels** dédiés à l'accompagnement des apprentis et de leur entreprise,
- Des invitations à des **ateliers de recherche d'emploi** et **jobdating**,
- **Vous accompagner vers la réussite de votre alternance.**

Le CFA en chiffres



TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS

Niveaux	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	soit 100 % du SMIC ou le salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

POUR PLUS D'INFORMATION

BTSOL@cfasacef.fr

Rendez-vous sur notre site internet : www.cfasacef.fr

Contactez le référent handicap : handicap@cfasacef.fr



01 78 09 88 51
Paris - 1er

CFA
SACEF